

G. VERSTRAETEN geeft lezing van de volgende tekst:

G. VERSTRAETEN donne lecture du texte suivant :

Het moet gezegd worden, de kerstverlichting op het Dapperheidsplein is geslaagd. Ik zie dat er veel foto's van worden gedeeld op sociale media, en dat veel Anderlechtenaren er tevreden over zijn. De versiering op het Raadsplein mag er zijn. Ook de wedstrijdactie voor handelaars die hun winkel feestelijk versieren is me niet ontgaan, hoewel ik me afvraag of dat veel effect zal hebben. Bepaalde handelaars versieren sowieso bij iedere feestdag hun winkel, anderen nooit.

Dat gezegd zijnde, heb ik van verschillende mensen de opmerking gekregen dat er vroeger op meerdere plaatsen en in meer straten door de gemeente kerstverlichting werd opgehangen, en dat het aantal straten en pleinen dat nog met lichtjes of op een andere manier versierd wordt steeds beperkter wordt.

Het zijn voor iedereen al erg lang duistere tijden, en dat blijven ze nog een tijdje. Daarom denk ik dat zeker nu wat meer verlichting brengen een goed idee is.

Vandaar had ik de volgende vragen:

- Op basis van welke criteria wordt beslist waar kerstverlichting wordt opgehangen of kerstversiering wordt aangebracht?
- Waar heeft de gemeente deze kerstperiode precies kerstverlichting aangebracht?
- Kan u bevestigen dat er op minder plaatsen kerstverlichting werd aangebracht dan het geval was bij het begin van de legislatuur, of pakweg in vergelijking met 10 jaar geleden?
- Indien ja, wat is juist de reden voor het inperken van de plaatsen waar kerstversiering wordt aangebracht?

C. DIELIS félicite lui aussi le Collège pour les illuminations de la place de la Vaillance et du Conseil. Toutefois, de manière globale, les illuminations de la rue Wayez acquises par le précédent Collège n'y sont plus ou bien moins présentes. Y a-t-il eu une modification dans la démarche des illuminations de différentes rues de manière pérenne comme cela a été la demande depuis plusieurs années ? Même si les illuminations sont très belles à la place de la Vaillance, il a entendu beaucoup de remarques quant à la coupure de l'éclairage public tôt en soirée. On peut comprendre que cela soit indispensable d'un point de vue pratique mais il y a un sentiment d'insécurité qui peut naître chez certaines personnes par la coupure de l'éclairage public très tôt en soirée.

Monsieur l'Echevin WILMART répond qu'il est compliqué pour une commune étendue comme Anderlecht de pouvoir installer des illuminations dans tous les quartiers. Il faut faire des choix. Cette année, le service « Événements » a privilégié les endroits où il y a une forte densité commerciale et un passage important de la population. Comme les années précédentes, les illuminations sont principalement installées au « Bon-Air », avenue d'Itterbeek, à « La Roue » - chaussée de Mons, à « Scheut » - chaussée de Ninove, dans le « Centre » - rues Wayez, de Formanoir, Veeweide et Aumale. Étant donné que le Marché de Noël a dû être annulé à cause de la crise sanitaire, le Collège a fait un effort particulier pour créer une ambiance de fêtes. Il a donc décidé d'effectuer un « mapping » sur la place de la Vaillance dont nombreux anderlechtois sont satisfaits. Il tient à signaler que la Maison communale est également éclairée et animée par des effets lumineux, tout comme à la place de la Résistance. Les éclairages communaux n'ont

effectivement plus été utilisés car on a constaté qu'ils avaient été mal entreposés et qu'une partie est maintenant défectueuse. On va voir ce qu'il est possible de réparer pour l'année prochaine. Afin d'augmenter les illuminations dans la Commune, le Collège a instauré le concours « Lights in Anderlecht » en faisant participer les habitants et les commerçants, ce qui a un certain succès. Il est convaincu qu'il y aura un nombre important de personnes qui y participeront. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, il n'y a pas moins d'endroits où sont placées les illuminations. Le service s'est basé sur ce qui a été fait les années précédentes. La Commune, cette année, sera malgré tout un peu plus illuminée que les années précédente, cela grâce ou à cause des économies faites sur le marché de Noël, à la suite de son annulation pour raison sanitaire.